

La vie Monétéronne

BULLETIN MUNICIPAL N°20 - Donnons du sens à notre « VIVRE ENSEMBLE »

Édito :

Monétéronnes, Monétérons,

Comme tous les ans, je tiens, au nom des membres du Conseil Municipal, à vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne santé, de bonheur, d'amitiés, d'épanouissement personnel.

Ces vœux vont à chacun de vous, à vos familles, avec une pensée très particulière pour celles et ceux qui sont les plus démunis, qui combattent la maladie et qui souffrent de solitude.

L'année qui se présente aujourd'hui, avec ce qu'elle véhicule d'espérances, doit favoriser ce que vous souhaitez de meilleur pour vous dans toutes vos activités et dans tous vos projets.

Je tiens à souligner le dynamisme de toutes nos associations (communales et intercommunales) dont les actions restent essentielles à la cohérence territoriale et au vivre ensemble.

Mesdames et Messieurs les Présidents, les membres de bureaux, je vous remercie très chaleureusement pour cet esprit de solidarité qui est ancré en vous et que vous nous faites partager.

Maintenant un mot sur les finances de la commune.

Vous n'êtes pas sans savoir que nous traversons une période difficile pour les budgets communaux, entre la baisse de la dotation de l'état de 17 000 € par an depuis 3 ans, son désengagement pour l'instruction des permis de construire, et l'autorisation des droits des sols en général qui coûte à la commune 11 000 € par an supplémentaire. La participation, à partir de cette année, à la mise en place du très haut débit représente environ 12 000 € par an sur une durée de huit ans, soit un total de 96 000 euros .

La participation supplémentaire de près de 50 000 € par an à la communauté de commune pour le pacte scolaire, suite à la décision de la commune de participer à ce dernier pour palier à l'augmentation du coût scolaire et du nombre d'élèves mais surtout à l'engagement de la communauté de commune et de son président, à la construction d'un nouveau groupe scolaire.

Malgré une baisse de notre budget de fonctionnement de 2 % par an depuis le début de notre mandat, nous n'allons malheureusement pas échapper à une hausse d'imposition dans les prochaines années. Nous restons néanmoins très rigoureux dans la gestion de notre budget afin de limiter toute augmentation.

Très bonne année à vous tous.

Le Maire - René Chalvin

Dates des prochaines rencontres Municipales ouvertes :

CULTURE ANIMATION : 06/02 à 20h00

PISCINE : 15/02 à 19h

GROUPE DE TRAVAIL PATRIMOINE :

08/02 à 20h15 - 07/03 à 20h15

CONSEIL MUNICIPAL : 13/02 à 20h00 – 06/03 à 20h00

CMJ : 14/02 à 17h30

URBANISME – PATRIMOINE : 01/03 à 20h15

Réunion publique PLU 08/03 à 19h30

Dans ce numéro :

- × **Un point sur nos agents - page 2**
- × **La police municipale vous informe - page 2**
- × **Chronique de l'urbanisme - pages 3 et 4**
- × **Prochaines collecte de sang - page 4**

- × **Le Conseil Municipal Jeune - page 5**
- × **Les cultures mellifères - page 5**
- × **un commerce two wheels- page 6**
- × **Décoration de Noël – page 6**
- × **Lionel Riondet raconte - page 7**
- × **Programme ciné - A vos agendas - page 8**

Contactez la Mairie : 04 76 34 06 20 - mairie@monestierdeclermont.fr / ouverture : Lundi -> Samedi 9h-12h



Un point sur nos agents

La qualité du service rendue aux monétérons n'a pas été constante ces dernières semaines. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser pour ceux qui ont pu en être affectés et nous souhaitons apporter toute la transparence sur cette situation.

3 agents techniques sont en arrêt de travail maladie depuis plusieurs semaines, nous espérons que chacun d'entre eux pourra rapidement et durablement retrouver une bonne santé.

Un autre de nos salariés a récemment démissionné.

Pour faire face à ces situations, nous avons eu recours à du travail temporaire et à une nouvelle répartition de la charge du travail. Nous souhaitons la bienvenue à Eric Bonato, Alexandre Hubert et à Hélène Pinto qui viennent renforcer l'équipe.

D'autre part, la disparition temporaire d'une carabine, suite à l'intervention d'une partie de nos équipes dans un local privé nous a obligé à prendre pendant plusieurs jours une mesure conservatoire non disciplinaire à destination de l'ensemble de nos salariés présents sur ce chantier. Face à cet événement, nous veillons tout autant à préserver la nécessaire présomption d'innocence de chacun, la sécurité de tous, ainsi qu'à faciliter l'enquête en cours.

Nous remercions l'ensemble de notre personnel technique et administratif pour les efforts réalisés, ils ont su répondre présent pour maintenir au mieux la qualité des services rendus à la population. Je tiens personnellement à remercier Jean Marc Tatin qui s'est énormément investi pour la commune durant cette période difficile. Nous renouvelons la confiance que nous portons à chacun.

Le Maire – René Chalvin

Le policier municipal vous informe :

Signalisation routière : un nouveau panneau pour les contrôles automatisés

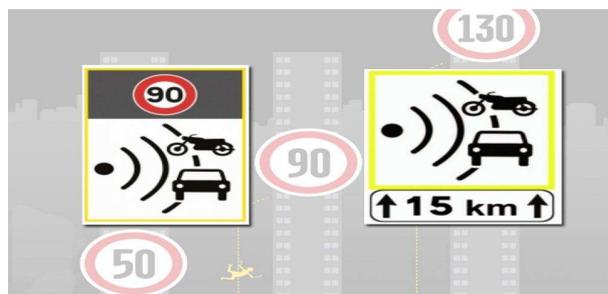
L'Arrêté du 5 janvier 2017 (publié au JO du 17.01.2017) relatif à la création de panneaux de signalisation d'annonce d'une zone contrôlée par un ou plusieurs dispositifs de contrôle automatisé vient de créer de nouveaux panneaux.

L'objet de cette signalisation est d'avertir les usagers qu'ils circulent dans une zone contrôlée par un ou plusieurs dispositifs de contrôle automatisé.

Infractions routières verbalisables sans interception du conducteur.

Jusqu'à présent quatre catégories d'infractions routières étaient constatables sans interception du conducteur en bord de route :

- le non-respect des signalisations imposant l'arrêt des véhicules (feu rouge, stop...),
- le non-respect des vitesses maximales autorisées,
- le non-respect des distances de sécurité entre les véhicules,
- l'usage de voies et chaussées réservées à certaines catégories de véhicules comme les bus ou les taxis.



Depuis le 1er janvier 2017, sept catégories d'infractions supplémentaires peuvent être constatées :

- le défaut du port de la ceinture de sécurité,
- l'usage du téléphone portable tenu en main,
- la circulation, l'arrêt, et le stationnement sur les bandes d'arrêt d'urgence,
- le chevauchement et le franchissement des lignes continues,
- le non-respect des règles de dépassement,
- le non-respect des « sas-vélos »,
- le défaut de port du casque à deux-roues motorisé.

Les avis de contravention sont adressés au domicile du titulaire de la carte grise !!!

Deuxième étape : Le PADD !!!

Notre commune poursuit ses réflexions sur la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec la deuxième étape qui consiste à établir le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable).

Après avoir établi le diagnostic au 1er semestre 2016, celui-ci a mis en perspective :

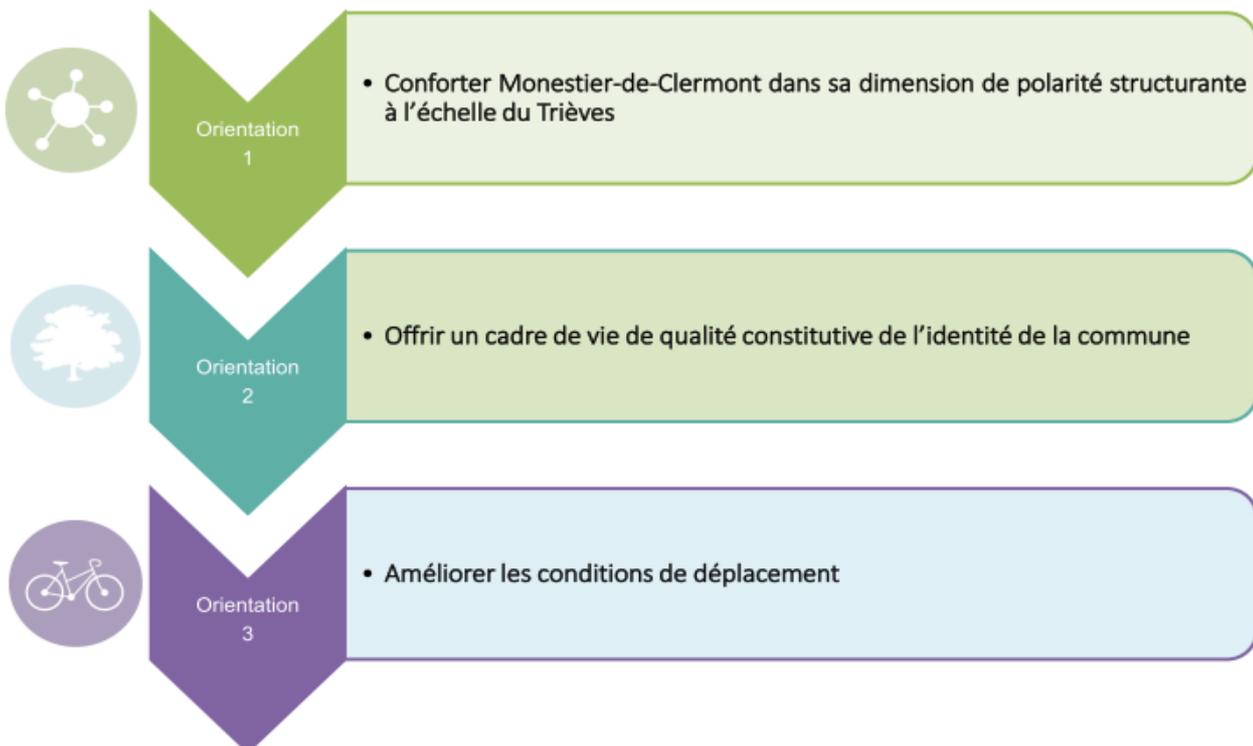
> **des atouts** : -logements – emplois – activités économiques – équipements collectifs – démographie

> **des faiblesses** : -consommation foncière - étalement urbain - insertion des nouvelles constructions dans l'identité locale - perte de surface agricole utile – déplacements.



Le PADD en s'appuyant sur le diagnostic, constitue alors une projection pour les 10 à 15 ans à venir, d'un schéma d'aménagement et de développement imaginé et souhaité pour la commune.

Notre PADD s'articule aujourd'hui autour de 3 orientations qui nous ont semblées importantes :



Chaque orientation est alors déclinée en objectifs détaillés, qui permettront de rédiger et de cadrer les documents constituant le PLU final (OAP, Règlement, plan de zonage,...).

Nous sommes actuellement à la fin de la phase PADD. Celui-ci est en cours de relecture par les PPA (Personnalités Publiques Associées) comme la DDT, l'EpSCoT, la CCT, les chambres consulaires, les communes voisines,... et sera débattu en conseil municipal de février 2017.

Nous vous donnons ensuite rendez-vous pour vous présenter le PADD lors de la :

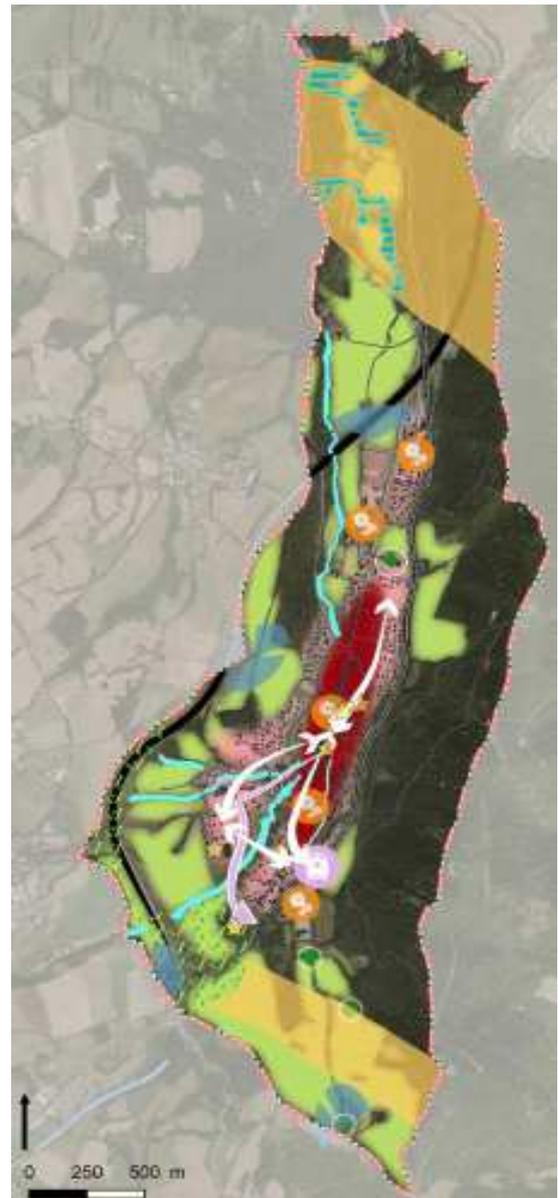
Réunion publique PADD
Le mercredi 08 mars 2017 à 19h30
en Mairie de Monestier de Clermont

Le groupe de pilotage PLU poursuivra ensuite la démarche de révision du PLU, en menant la réflexion sur l'établissement des OAP (Orientations d'aménagement et de programmation). Par ailleurs, la loi ALUR favorise l'établissement de PLUI (PLU Intercommunal), aussi toutes les communes du Trièves ont à délibérer d'ici à fin mars 2017 pour transférer potentiellement la compétence nécessaire à l'EPCI (la CCT pour nous). En fonction du résultat de ces délibérations, nous serons éventuellement amené à modifier la poursuite de l'établissement de notre PLU communal au profit d'un futur potentiel PLUI.

Nous continuerons à vous tenir informé de l'avancée de nos travaux et ne manquerons pas de vous solliciter pour de prochaines rencontres sur des sujets spécifiques.

A bientôt, donc, pour que nous puissions bâtir collectivement notre Vivre Ensemble !

Eric FROMENT, adjoint.



[Don du sang, dates des prochaines collectes](#)

Quand ? Mardi 21 février 2017 / Jeudi 01 juin 2017 / Jeudi 05 octobre 2017

Où ? Au nouveau gymnase de Monestier de Clermont

A quelle heure ? De 16h30 à 20h00

Le don du sang, un geste qui sauve



Election d'un nouveau Maire pour le Conseil Municipal Jeune (CMJ)

Le 10 janvier 2017 en mairie ont eu lieu des élections pour élire le nouveau maire du CMJ.

Le CMJ, vous en avez déjà entendu parler, c'est un ensemble de jeunes de 9 à 18 ans qui œuvrent pour la commune. Ils sont présents dans plusieurs manifestations, ils sont aussi au côté du Conseil Municipal lors des commémorations.

Ce sont des jeunes qui ont des envies, des idées pleines la tête à partager afin d'améliorer la vie dans notre village.

Ce sont aussi les représentants des jeunes auprès du conseil municipal adulte : ils peuvent présenter leurs projets, les défendre et convaincre.

Lors de notre rencontre du 10/01/17, nous avons commencé par leur expliquer le déroulement des élections, ensuite les jeunes motivés par la place du maire ont procédé à la lecture de discours très intéressants : des projets intergénérationnels, autour de l'embellissement du village, la participation aux commémorations et à l'animation de notre village. A la suite de cela, le vote pouvait commencer.

C'est **Emma Lafossas** qui a été élue au deuxième tour contre Louis Viillard.

C'est un tout nouveau Conseil Municipal Jeune qui se met en place, très motivé par son nouveau rôle.

Si vous souhaitez rejoindre le CMJ, laissez un message sur cette adresse mail : cmj.38650@gmail.com ou rendez vous le 14/02/17 à la mairie à 17h30 pour assister à la prochaine réunion.

Chrystel Riondet



Cultures mellifères :

La commune s'est inscrite dans le projet « cultures mellifères » initié par la communauté de communes du Trièves dans le cadre du Plan paysage et Territoire à Energie Positive pour la croissance verte sur le territoire. (Pour plus d'informations, se reporter à l'article paru dans une édition du journal du Trièves de la CCT concernant le programme TEPOS).

Depuis 2 années, le groupe « embellissement du village » essaye de pérenniser les espèces plantées sur la commune grâce à des plantes vivaces (cosmos, bidens, capucines ...mais aussi rosiers) pour diminuer le coût du fleurissement. La CCT, par la subvention qu'elle octroie aux communes participantes, va nous permettre de fleurir des espaces nouveaux.



En développant les cultures mellifères nous augmenterons et diversifierons la disponibilité des ressources alimentaires pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Nous pourrions assurer un fleurissement tout au long de l'année en travaillant avec des pépiniéristes locaux (les allées du camping, l'avenue de la gare, par exemple, seront ensemencées). Des jardinières au sol seront fleuries avec des espèces vivaces (achillée, agastache, anémones du Japon, coreopsis,...) et d'autres seront ajoutées devant l'école élémentaire et l'espace devant l'école maternelle sera fleuri. Une haie constituée d'arbustes mellifères sera plantée près de la poste. Toutes les jardinières suspendues continueront à accueillir des espèces annuelles. A partir du printemps, des bulbes devraient fleurir sur certains ronds-points et annoncer la fin de la période hivernale.

Si vous souhaitez rejoindre le groupe « embellir le village », vous pouvez venir vous inscrire en mairie et serez convié, avec plaisir, à notre prochaine réunion.

Pierline Hunckler



"Connaissez-vous Two Wheels ?"

Installé au sud du village, Two Wheels - comprenez « Deux Roues » - est piloté par Kevin Allemand. Kevin est un ancien compétiteur de VTT de descente au niveau régional et sur les étapes de coupe de France. Remarqué pour ses qualités de mécanicien, Kevin devient mécano d'une équipe internationale. Voilà 10 ans, il s'installe à son compte à Prélénfrey. En plus de son atelier, Kevin équipe un camion en atelier et pendant plusieurs années, il suit le circuit des compétitions internationales. En 2014, il s'installe à Monestier au 204 Grand Rue. Il propose à tous un service d'entretien / réparations. Il vend aussi des accessoires variés de tous niveaux : suspensions, freins, dérailleurs, roues, pneus,... pour tous les types de vélos : vélos de route, VTC, VTT, vélos pour enfants, vélos électriques. Kevin gère aussi des parcs de vélos d'entreprises dans le bassin grenoblois, ainsi que le parc de vélos électriques de la Communauté de Communes du Trièves. L'atelier / magasin est ouvert au public du mardi au vendredi de 14h à 19h et les samedis de 10h à 12h. Kevin suit encore les grandes compétitions internationales qui se déroulent en France et reste mécano de l'équipe de France.

Donc pour un conseil de haut vol ou une amélioration sur votre vélo, rendez-vous chez Two Wheels !«

Marc Delmas

Décoration de Noël

Cette année encore, des habitants de bonne volonté nous ont aidé à embellir le village pour les fêtes de fin d'année. Merci à Monsieur et Madame Delaye de Monestier de Clermont d'avoir fourni les arbres de Noël. Ils ont été décorés par les membres du groupe « embellir le village » et quelques habitants de passage. Les ateliers programmés par la commune et le Granjou, n'ont pas connu le succès escompté. Merci à Régine, Chantal, Chrystel, Brigitte, Delphine, Jacques et quelques jeunes pour leur contribution et leur précieux savoir-faire. Grâce à leur investissement, la grand' rue a été décorée.



Les écoliers ont aussi apporté leur contribution à cette période de Noël. Les enseignants les ont accompagnés dans un projet citoyen, artistique et culturel. Vous avez pu découvrir le fruit de ce travail grâce à la variété des affiches exposées dans le village et aux alentours.

L'équipe municipale adresse aux élèves et à leurs enseignants tous ses remerciements.

Pierline Hunckler

Monestier de Clermont à travers les siècles : Lionel Riondet raconte ...

Toponymie : De Ferrier à l'Oche

Après avoir évoqué le quartier des Chambons, poursuivons notre promenade à travers les noms de lieu. En voici quelques-uns de la partie sud-est du village.

Ferrier

A l'est du col du Fau, se dresse la ferme de Ferrier, construite au XIXe siècle sur la parcelle cadastrale de même nom. On suppose que ce lieu, à une époque lointaine (sans doute au Moyen Age), fut le site d'une mine de fer. Nous ne trouvons cependant nulle part, ni dans la mémoire orale, ni dans des documents, trace d'une telle installation dont l'implantation exacte est un mystère. Un seul indice : sur le vieux cadastre de Monestier, le chemin qui longe la crête au-dessus de Ferrier est dénommé « chemin des Galovières et de la mine »...

Pravie

En descendant en direction du village, on rencontre la maison de Pravie. C'est littéralement le pré de la Vie. Ce vocable est issu du latin *via* = la voie, la route. La parcelle est traversée par l'important chemin qui reliait autrefois Monestier à Mens par Roissard et le pont de Brion. La route actuelle, Route Départementale n° 34 partant du col du Fau, ne sera ouverte qu'au milieu du XIXe siècle.

Talabar

Ce curieux toponyme vient peut-être d'une racine « tala » (terre argileuse) ou d'un mot d'origine germanique, qui signifie « vallée », ce qui correspondrait au site.

Avenue de la Gare

Elle fut créée lors de la construction de la voie ferrée Grenoble-Veynes mise en service en 1878. Elle joint la Grand-rue à la gare en franchissant le ruisseau de l'Oche sur une butte artificielle édifiée avec les déblais extraits lors du percement du tunnel. Elle est ombragée par une double rangée de platanes.

Avenue de l'Oche

L'« Oche » vient du vieux mot gaulois *olca* qui désignait des terres cultivables situées à proximité du village. Cette appellation correspond bien au site, la parcelle étant en effet très proche des habitations. A Roissard et Chichilianne, deux hameaux, situés tous deux à proximité du bourg principal, portent aussi ce nom significatif. L'avenue de l'Oche s'allonge sur le côté est du village en partant de la place de l'Hôpital. Elle a été créée après l'acquisition par la commune en 1969 de la propriété Vallier, siège actuel de la mairie.

Chemin du Renard

Cette petite voie permet d'accéder à la forêt à partir de l'avenue de l'Oche. Avant qu'on n'établisse celle-ci, le chemin du Renard partait de la Grand'Rue. Ce nom plaisant est dû à une anecdote. Au début du siècle dernier, une équipe de cheminots qui travaillaient sur la voie ferrée avait eu la surprise de voir un renard traverser leur chantier. On désigna alors ainsi le chemin d'où était sorti l'imprudent animal. Ce chemin avait auparavant une autre élégante appellation : chemin du Petit Bois.



Vendredi 10/02/017 à 18h30



Animation - famille

Vendredi 10/02/017 à 20h30



Drame - Romance

Nouveau site de l'Ecran Vagabond du Trièves :
<http://www.ecranvagabond.com/>

A vos agendas !!!

Goûter des anciens

Rendez vous le 25 mars à partir
de 14h00 à la mairie pour un
après midi convivial

Opération commune propre

Rendez vous le 25 mars à 9h00
devant la mairie

Election présidentielle

1^{er} tour 23/04/2017

Si vous souhaitez tenir le bureau de vote rien
de plus simple, il vous suffit de vous faire
connaître en mairie

La Vie Monétérone
Mairie

38650 Monestier de Clermont

Directeur de la publication :
René Chalvin

Directrice de rédaction :
Chrystel Riondet

Comité de rédaction :
Marie-Claude Donnat
Pierline Hunckler
Dominique Parlouar
Marc Delmas
Laurent Viallard

